

LISTE DES DELIBERATIONS Conseil Municipal du 15 SEPTEMBRE 2025

Article R 2121-15 du CGCT modifié par l'ordonnance n° 2021-1310 du 07/10/21 : Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le secrétaire de séance, est arrêté au commencement de la séance suivante et signé par le Maire et le secrétaire.

Délibération 20250915035 – OBJET : Réglementation des boisements – Constitution de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier

Approuvée (Pour : 10 – Contre : 0 – Abstention : 0)

Déposée en Sous-Préfecture le 16/09/2025

NOM Prénom	FONCTION	SIGNATURE
CHARBONNEL Pascal	Maire – Président de séance	
SURE Olivier	2 ^e adjoint au maire - Secrétaire de séance	